

Département de l'Oise

Commune de

NOGENT sur OISE

Demande d'Autorisation Environnementale "Fabrication d'alèses"

Société ABENA-FRANTEX

Enquête Publique

19 octobre - 20 novembre 2023

Annexes

- **Copie registre enquête**
- **Publications légales**

Commissaire Enquêteur :
Michel MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'OISE

COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation / ICPE

relatif à : la demande d'exploitation d'une
installation de fabrication d'alèses
sur le territoire de la commune de
NOGENT-SUR-OISE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

h
ICPE
~~EXU~~

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « ~~EXU~~ »

Enquête relative à :

la demande d'exploitation d'une installation de fabrication d'alèses sur le territoire de la commune de Nogent-sur-Oise

En exécution de l'arrêté du 22 septembre 2023
de ~~Monsieur le préfet de~~ Madame la Préfète de l'Oise
je, soussigné(e), M Richard ARSEILLE CE
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 16 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :
33 jours, du jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
de _____ à _____ et de _____ à _____
de _____ à _____ et de _____ à _____
de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A Nogent / six

signature

le 19 octobre 2023

h

Première journée : 19 octobre 2023

le 19 octobre 2023 de 15^h00 à 17^h30 et de _____ à _____

1 - Observations de M⁽¹⁾ Permanence du commissaire enquêteur

Aucune visite pendant la permanence

h
Richard ARSEILLE CE

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Lundi 30 octobre Permanence du CE de
16^h 00 à 18^h 00 -

Aucune visite pendant la permanence

~~Ch.~~
Michel MARSEILLE CE

Vendredi 10 novembre Permanence du CE de 15^h 00 à 17^h 30
Aucune visite

Lundi 20 novembre Permanence du CE de 16^h à 18^h 00

Aucune visite

~~Ch.~~
Michel MARSEILLE CE

Le 20 novembre 2023 à heures

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M. Michel PARJEAU

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,

du 19 octobre au 20 novembre 2023

de heures à heures

et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n°s à).

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du de M.

2. - Lettre en date du de M.

3. - Lettre en date du de M.

4. - Lettre en date du de M.

5. - Lettre en date du de M.

signature



CARNETS

Avis de décès

TRACY-LE-MONT

Valérie MULTON, son épouse,
Céline, sa fille,
Maxime, Pauline et Nathan, Antoine et Lucie, ses beaux-enfants,
Armand, Elio, ses petits-fils,
toute la famille et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Robert MULTON

Ancien gérant de la SARL MULTON
Ancien chef de corps du CPI de Tracy-le-Mont
1984 - 2015
Lieutenant honoraire des sapeurs pompiers
volontaires

survenu à Compiègne, le 27 septembre 2023, à l'âge de 68 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 4 octobre 2023 à 14 h 30, au cimetière de Tracy-le-Mont, où l'on se réunira.

La famille vous remercie de ne pas offrir de plaques, ni de fleurs artificielles.

Condoléances sur registre et sur www.pf-langlois.fr

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F Langlois
Tracy-le-Mont ☎03.44.75.28.59

Remerciements

JANVILLE

Votre présence, vos fleurs, vos gestes d'amitié, vos marques de sympathie et vos messages nous ont profondément touchés lors des obsèques de

Monsieur Bernard NOULIR

toute la famille vous remercie très chaleureusement.

P.F Ginard Le choix funéraire - 60150 Thourotte
☎ 03.44.76.00.06

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTIONS/LIQUIDATIONS/CESSATIONS

ETABLISSEMENTS WALLET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 46.000,00 €
Siège social : 420, Rue Notre Dame
60210 LE HAMEL
RCS BEAUVAIS 314 972 142

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, s'est donné quitus en qualité de liquidateur, s'est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BEAUVAIS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

HOLDING PALIN INVESTISSEMENTS

IMMATRICULATION (Société civile)

Aux termes d'un acte ssp en date du 14/09/2023, signé électroniquement, il a été constitué une Société Civile dénommée « HOLDING PALIN INVESTISSEMENTS », au capital de 500,00 €, constituée uniquement d'apports en numéraire, dont le siège social est fixé au 6, Rue de l'Eglise - 60000 ALLONNE, pour 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Objet social : La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, artisanales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et dans tous groupements civils ou commerciaux, constitués ou à constituer, l'acquisition, la gestion et la vente des titres sociaux de toute société ou tout groupement, et de toutes valeurs mobilières. La réalisation de toutes opérations financières dans ces sociétés ou groupement, dans les limites permises par la loi. La représentation au sein de ces sociétés ou groupements. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Gérance : Madame Gaëlle PALIN, demeurant au 6, Rue de l'Eglise - 60000 ALLONNE. Clauses relatives aux cessions de parts : cessions libres entre associés. Agrément par décision collective extraordinaire des associés dans tous les autres cas. Immatriculation de la Société au RCS de BEAUVAIS.

Pour avis.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



Direction départementale
des territoires

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

ABENA FRANTEX
COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale du **jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023 inclus** sur le projet déposé par la société ABENA FRANTEX

Exploitation d'une installation de fabrication d'aîsés implantée sur la commune de Nogent-sur-Oise.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une installation de fabrication d'aîsés relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2311-1 pour l'activité soumise à autorisation. La société ABENA FRANTEX a augmenté la capacité de son installation et la fusion de deux sites. Elle a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative de ses installations exploitées sur le site de Nogent-sur-Oise. La quantité de fibres d'origine végétale, cocons de vers à soie, fibres artificielles ou synthétiques, susceptible d'être traitée étant d'une capacité maximale de 24t/j.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif d'Amiens pour procéder à l'enquête publique.

4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de Nogent-sur-Oise. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences dans la mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- **Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h30 ;**
- **Lundi 30 octobre 2023 de 16h00 à 18h00 ;**
- **Vendredi 10 novembre 2023 de 15h00 à 17h30 ;**
- **Lundi 20 novembre 2023 de 16h00 à 18h00 ;**

Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de ladite enquête publique environnementale.

5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant le résumé non technique, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société ABENA FRANTEX, est consultable :

- sur support papier et en version numérique :
– aux heures d'ouverture dans la mairie annexe de Nogent-sur-Oise (salles Bodrelet-Charpentier)

– à la direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 à Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).

- en version numérique :
– sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (documents téléchargeables) : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

– sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>

– aux heures d'ouverture des mairies, dans les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte et de Villers-Saint-Paul.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Nogent-sur-Oise,
- par courrier adressé à la commune de Nogent-sur-Oise à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>

• par courrier électronique adressé à : enquete-publique-4889@registre-dematerialise.fr (en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Abena frantex »)

7. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Caroline VASSEUR – Responsable QHSE – Tél. 03.44.65.68.80 – Mail : cva@abena-frantex.com – ABENA FRANTEX – 5 rue Thomas Edison – 60180 NOGENT-SUR-OISE – ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS

Découvrez
toute l'actualité
à la minute
sur notre
application
mobile.



Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

PROJET DE LA SOCIÉTÉ CHIMIREC VALRECOISE
D'EXTENSION D'UN CENTRE DE TRI, TRANSIT, REGROUPEMENT
ET TRAITEMENT DE DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
COMMUNE DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale du **16 octobre 2023 au 18 novembre 2023** sur le projet de la société CHIMIREC VALRECOISE pour l'autorisation d'extension de l'exploitation d'un centre de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités économiques, sur la commune de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'extension d'exploitation d'un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités économiques sur le territoire de la commune de Saint-Just-en-Chaussée, au titre des rubriques n° 2718, n° 2790, n° 3550 et n° 3510 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, pour les activités soumises à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Yves MOREL, directeur achat et études, ingénieur agro-alimentaire en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public au centre socio-éducatif (salle multifonction) sis 2 rue Foch à SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE :

- **Lundi 16 octobre 2023 de 13h30 à 16h30,**
- **mardi 17 octobre 2023 de 8h30 à 11h30,**
- **mercredi 8 novembre 2023 de 8h30 à 11h30,**
- **samedi 18 novembre 2023 de 8h30 à 11h30.**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes, l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'Autorité environnementale, sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiquespubliques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la mairie de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

- Angivillers, Catillon-Fumechon, Lieuvillers, Nourard-le-Franc, Plainval, Ravenel, Saint-Rémy-en-l'Eau et Valescourt.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE,
- par courrier adressé à la commune de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE, à l'attention du commissaire-enquêteur.

• sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ddae-chimirec-valrecoise>

• par courrier électronique adressé à : ddae-chimirec-valrecoise@mail.registre-numerique.fr

• par courrier électronique adressé à : dtd-seef-environnement@oise.gouv.fr, avec en objet « Enquête publique – CHIMIREC VALRECOISE – Commune de Saint-Just-en-Chaussée ».

9. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables, à l'issue de l'enquête, sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Emmanuel DUMONT, Directeur, Mail : edumont@chimirec.fr – Tél. : 03.44.77.52.10 - Société CHIMIREC VALRECOISE – ZI Sud - 79 rue Auguste Bonamy, 60130 Saint-Just-en-Chaussée ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.



20 000

annonces légales
publiées dans nos supports en 2022.

Et si c'était la vôtre ?

Pour toutes questions concernant la publication
de vos annonces légales et la prise en
charge de vos formalités.

Contactez-nous



serviceclientslegales@rosseilconseil.fr



0 970 808 612

*source : données internes 2022

Oise • Lundi 2 octobre 2023 • N° 24602 • 2 €

Le Parisien



Haut-Karabakh
La colère de Mathieu Madénian

➔ Société • P. 12

NASSER BERZANE/ARCA

Casinos

Le gang des pirates



Armés de leur seul smartphone, des escrocs venus d'Europe centrale détraquent les algorithmes des machines à sous pour toucher le jackpot à tous les coups. Les enquêteurs français peinent à percer leur technique et à démanteler le réseau.

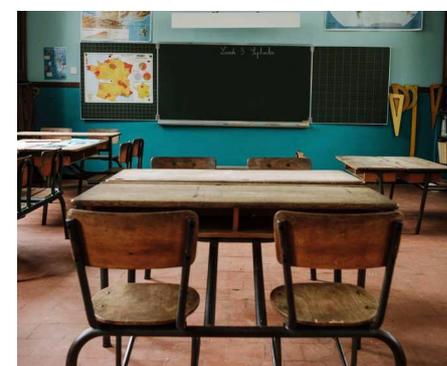
➔ Fait du jour • P. 2 et 3



LE/ARNAUD DUMONTIER

Inflation
Ils reviennent au liquide pour payer les courses

➔ Économie • P. 8



LE/ARNAUD DUMONTIER

Classes sans prof
Le bazar des RH dans l'Éducation

➔ Société • P. 10 et 11

Retraites
L'exécutif accusé de « piquer dans la caisse » du privé

➔ Économie • P. 7

Avis de Décès

MONCEAUX (60)

M. Guy GUERLIN, son époux ; Guillaume et Emmanuelle, Fabrice et Valérie, Vincent et Véronique, ses enfants ; Aurélie et Jordan, Elodie, Lucie, Coralie, Charles et Elise, ses petits-enfants ; ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Paulette GUERLIN

survenu le 26 septembre 2023, à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, en l'église de Monceaux, le mercredi 04 octobre 2023, à 15H, elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Dans l'attente de ses obsèques,

Mme GUERLIN

repose à la maison funéraire de Pont-Sainte-Maxence.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances et recueillera vos témoignages de sympathie.

POMPES FUNÈRES COULON
60700 PONT-SAINT-MAXENCE
03 44 72 31 11

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite

CLAIROIX (60)

Mme Claudette PRUVOT, son épouse Valérie (*) et René MARCUCCI, ses enfants Aline LEBARH toute la famille et ses amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-Paul PRUVOT

survenu à Compiègne, le 22 Septembre 2023, à l'âge de 79 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 04 octobre 2023, à 10H, en l'église de Clairoux, sa paroisse, où l'on se réunira suivie de l'incinération au crématorium de Saint-Sauveur. Un registre à signature recevra vos témoignages de sympathie. Selon la volonté du défunt pas de plaques que des fleurs naturelles, merci.

M. PRUVOT

repose au funérarium des Marronniers rue du Jeu d'Arc Venette.

P.F. VAN DE SYPE-MARTIN
VENETTE - MARGNY-LES-COMPIÈGNE
03 44 83 02 79

SENLIS (60)

Mme Anne CHEREAU, son épouse, Emmanuel et Karine CHEREAU, Charles-Henri et Mathilde CHEREAU, ses enfants, Manon, Maxence, Aurel et Lilou, ses petits-enfants Et toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Guy CHEREAU

survenu le 23 septembre 2023, à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 octobre 2023, à 14H30, en la Cathédrale de Senlis, où l'on se réunira. Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances et recueillera vos témoignages de sympathie. L'inhumation se fera dans la sépulture de famille au cimetière de Senlis.

PFPG SERVICES FUNÉRAIRES
60300 SENLIS
03 44 53 00 51

MÉRU (60)

Patricia DAHER CHAMS, son épouse, Alexandra et Olivier DUBOIS Camilla DAHER CHAMS Nicolas DAHER CHAMS Alexis DAHER CHAMS, ses enfants et beaux-enfants, Aase, Chloé, Malia, Azélie et Malone, ses petites-filles chéries, La famille et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Docteur Ghassan DAHER CHAMS

survenu le mercredi 27 septembre 2023, en son domicile, à Méru.

La cérémonie civile sera célébrée en la salle du Funérarium de Méru, où nous nous réunirons, le jeudi 05 octobre 2023, à 14H30.

Vos témoignages de sympathie et d'amitié seront reçus sur registre.

Son inhumation suivra au cimetière paysager de ladite commune.

À la demande de la famille, que des fleurs naturelles, pas de plaques, s'il vous plaît.

M.P.F. HEURTEVENT
60110 MÉRU
03 44 52 34 30

Remerciements

AVILLY-SAINT-LÉONARD (60)

M. et Mme Jean-Marie DUPUTEL, M. et Mme Philippe CHEVALLIER, M. et Mme Thierry DUPUTEL, M. et Mme Alain PAUL, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Roger DUPUTEL

vous expriment leurs plus sincères remerciements.

PF BOURSON-PAUCHET
60300 SENLIS
03 44 63 12 15

RIEUX (60)

M. Michel CHEVALLIER, son conjoint, Mme FONSECA OLIVEIRA Angélique et Antonio, ses enfants, Alexia, Ewan, ses petits-enfants, Son frère, Jean-Claude SIEMBIDA Ainsi que toute la famille.

Profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

Mme Mireille SIEMBIDA

remerciement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de plaques.

P.F.M.O. ROC ECLERC
FUNÉRARIUM
60180 NOGENT-SUR-OISE
03 44 24 00 77

Le Parisien

Publiez vos avis de décès, remerciements
et hommages avec Le Parisien

Rendez-vous sur odella.fr/lp/leparisien

Mariage, Fiançailles,
Anniversaire de noces

Célébrez l'amour

en partageant votre annonce dans Le Parisien

Contactez notre équipe

☎ 01 87 39 80 00

✉ carnetdujour@leparisien.fr

Le Parisien
CARNET DU JOUR

ANNONCES 60

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 379€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 135 € HT - (SNC) 210 € HT - (SARL) 141€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et cédants : 60 (0,189€ HT) - 75, 92, 93, 94 (0,232 € HT) - 91, 77, 78, 95 (0,22€ HT)

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution

Nom et adresse officiels de l'organisme
acheteur :

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
PLATEAU PICARD

Objet du marché :
RÉALISATION DE MISSIONS DE CONTROLES
PÉRIODIQUES DES ASSAINISSEMENTS NON
COLLECTIFS

Type de procédure :
Procédure adaptée ouverte

Titulaire du marché :
SAS HYDRA - LHOTELLIER EAU

Date d'attribution :
04 août 2023

Date d'envoi du présent avis à la
publication :
28/09/2023

Avis divers

PREFETE DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LA DEMANDE
D'ENREGISTREMENT PRÉSENTÉE
PAR LA SOCIÉTÉ BUTIN-SEDC

VUE D'ÉTENDRE SON ACTIVITÉ ET
D'AUGMENTER SES CAPACITÉS DE
TRI ET TRANSIT DE DÉCHETS NON
DANGEREUX SUR LE TERRITOIRE DE
LA COMMUNE DE BORNEL

Commune d'implantation : Bornel
Communes concernées par les risques et inconvénients comprises dans un rayon d'un kilomètre : Belle-Église et Puisseux-le-Hauberger dans le département de l'Oise.

Conformément aux dispositions des articles L. 512-7 et suivants, R. 512-46-1 et suivants du code de l'environnement, la préfète de l'Oise a prescrit par arrêté préfectoral une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société

BUTIN-SEDC

relevant de la rubrique n°2710-2 et 2714-2 pour l'activité soumise à enregistrement.

Le projet présenté porte sur le projet d'extension et d'augmentation des capacités de tri et transit de déchets non dangereux. Elle investit dans un projet global de traitement des déchets incluant l'ancienne déchetterie et un nouveau centre de tri mécanisé des déchets d'activités économiques.

La surface attribuée à ce projet est approximativement de 1 hectare en partie basse d'une superficie de 3,6 hectares occupé par BUTIN-SEDC.

La consultation du public aura lieu du mardi 17 octobre 2023 au mardi 14 novembre 2023 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement à la mairie de Bornel aux heures d'ouverture (Mairie, 3 rue de l'église -60540 bornel) ou sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise : <http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installationsclassées/> Procédure d'enregistrement-ou-d'autorisation-temporaire-consultation-du-public.

Durant la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Bornel, commune d'implantation du projet, ou les adresser à la préfète de l'Oise par courrier (Direction départementale des territoires, Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 2 boulevard Amyot d'Inville, BP 20317, 60021 Beauvais

cedex) ou par voie électronique (ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr) en précisant dans l'objet du courrier « enregistrement-consultation publique - BUTIN-SEDC ».

Ces observations devront être transmises avant la fin de la consultation du public soit entre le 17 octobre et 14 novembre 2023.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Julien FLAVIGNY - j.flavigny@butin-sedic.fr - Tél. 03.44.08.53.53 - ZA D'Outreville - 60540 BORNEL ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 2 boulevard Amyot d'Inville, BP 20317, 60021 Beauvais cedex ou ddt-seefenvironnement@oise.gouv.fr

La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu à l'article L. 512-7, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Enquête publique

PREFETE DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ENVIRONNEMENTALE

ABENA FRANTECX

COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale
du jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023 inclus sur le projet déposé par

la société ABENA FRANTECX
Exploitation d'une installation de fabrication d'aleses implantée sur la commune de Nogent-sur-Oise.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une installation de fabrication d'aleses relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2311-1 pour l'activité soumise à autorisation.

La société ABENA FRANTECX a augmenté la capacité de son installation et la fusion de deux sites. Elle a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative de ses installations exploitées sur le site de Nogent-sur-Oise.

La quantité de fibres d'origine végétale, cocons de vers à soie, fibres artificielles ou synthétiques, susceptible d'être traitée étant d'une capacité maximale de 24t/j.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif d'Amiens pour procéder à l'enquête publique.

4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de Nogent-sur-Oise. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences dans la mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public :
* Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h30
* Lundi 30 octobre 2023 de 16h00 à 18h00
* Vendredi 10 novembre 2023 de 15h00 à 17h30 ;
* Lundi 20 novembre 2023 de 16h00 à 18h00 ;

Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de ladite enquête publique environnementale.

5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant le résumé non technique, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans et les annexes auxquels

sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société ABENA FRANTECX, est consultable :

* sur support papier et en version numérique :
- aux heures d'ouverture dans la mairie annexe de Nogent-sur-Oise (salles Bodrelet-Charpentier)
- à la direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 à Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).
* en version numérique :

- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (documents téléchargeables) : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classées/Par-enquetes-publiques
- sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
- aux heures d'ouverture des mairies, dans les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte et de Villers-Saint-Paul.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
* sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Nogent-sur-Oise,

* par courrier adressé à la commune de Nogent-sur-Oise à l'attention du commissaire-enquêteur,
* sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
* par courrier électronique adressé à : enquete-publique-4889@registre-dematerialise.fr (en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Abena frantex »)

7. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classées/Par-enquetes-publiques

8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Caroline VASSEUR - Responsable QHSE - Tél. 03.44.65.68.80 - Mail : cva@abena-frantex.com - ABENA FRANTECX - 5 rue Thomas Edison - 60180 NOGENT-SUR-OISE - ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS

Publiez votre annonce
légale avec Le Parisien

Formulaires certifiés
pour une annonce
conforme

Attestation de
parution pour le greffe
gratuite sous 1h

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

CARNETS

Avis de décès

COMPIÈGNE

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de

Monsieur Jean-Pierre HAUSTRATE

survenu le lundi 16 octobre 2023, à Compiègne, à l'âge de 53 ans.

Un hommage civil lui sera rendu le mardi 24 octobre 2023, à 15 h 30 au crématorium de Saint-Sauveur.

Un registre à signatures recevra vos témoignages d'amitié et de sympathie.

Pas de plaques, pas de fleurs, mais une boîte à dons au profit de l'association ARSLA sera mise à votre disposition ou directement sur internet via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/arsla/collectes/pour-jean-pierre>

ROC ECLERC COMPIÈGNE
18, rue du Fonds Pernant - 60200 Compiègne
☎ 03.44.41.58.78

LA NEUVILLE-EN-HEZ

La cérémonie religieuse de

Jean-Luc JÉRÔME

décédé accidentellement le 14 octobre 2023, dans sa 58e année,

sera célébrée le lundi 23 octobre 2023, à 15 heures, en l'église de La Neuville-en-Hez, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Neuville-en-Hez dans l'intimité familiale.

De la part de
Anne JÉRÔME, son épouse,
Eléonore, Constance et Léopold, ses enfants,
Catherine et Alain WASILEWSKI,
Christian et France JÉRÔME,
Pascale et Rémi LOZACH,
Laure et Grégoire BAES,
Claire et Guillaume VAN MEENEN,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ses neveux et nièces,
Nicole † et Guy † JÉRÔME, ses parents,
Annie et Jean BOUTHILLIER, ses beaux-parents
ainsi que toute la famille.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Jean-Luc ayant un lien très fort avec la forêt, il a été ouvert une cagnotte qui servira à planter des arbres.
<https://www.lepotcommun.fr/pot/jmp3lkio>

PF DUFOSSÉ
65 Bis rue de Paris 60600 CLERMONT
☎ 03.44.78.44.50

LIANCOURT

Ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants
ainsi que toute la famille et amis,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Pierrette LECAT
née MAUMENÉ

survenu le 14 octobre 2023, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 octobre 2023, à 15 heures, en l'église de Liancourt (60). Pierrette sera inhumée dans l'intimité familiale. Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

La famille ne souhaite pas de plaques.

Services Funéraires CAPEL
Liancourt/Breuil-le-Vert/Pont Ste-Maxence

Remerciements

LA NEUVILLE-EN-HEZ

Ses enfants,
ses petits-enfants
ainsi que toute la famille,

profondément touchés par les marques de soutien et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Mireille AUVINET

vous remercient très sincèrement de vous être associés à leur peine.

PF DUFOSSÉ
65 Bis rue de Paris 60600 CLERMONT
☎ 03.44.78.44.50

DEFRUIT
Pompes Funèbres - Marbrerie
Noyon

- Organisation complète des obsèques
- Contrats Obsèques
- Articles Funéraires
- Caveaux
- Monuments

PERMANENCE DÉCÈS
7J/7 ET 24H/24

NOYON 44 bis rue du Maréchal Leclerc 03 44 44 35 68
SOISSONS - 47 av de Compiègne 03 23 53 25 18

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



Direction départementale
des territoires

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

ABENA FRANTEK
COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale du jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023 inclus sur le projet déposé par la société ABENA FRANTEK. Exploitation d'une installation de fabrication d'alèses implantée sur la commune de Nogent-sur-Oise.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une installation de fabrication d'alèses relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2311-1 pour l'activité soumise à autorisation. La société ABENA FRANTEK a augmenté la capacité de son installation et la fusion de deux sites. Elle a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative de ses installations exploitées sur le site de Nogent-sur-Oise. La quantité de fibres d'origine végétale, cocons de vers à soie, fibres artificielles ou synthétiques, susceptible d'être traitée étant d'une capacité maximale de 24t/j.
2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif d'Amiens pour procéder à l'enquête publique.
4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de Nogent-sur-Oise. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences dans la mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h30 ;
 - Lundi 30 octobre 2023 de 16h00 à 18h00 ;
 - Vendredi 10 novembre 2023 de 15h00 à 17h30 ;
 - Lundi 20 novembre 2023 de 16h00 à 18h00 ;
- Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de ladite enquête publique environnementale.

5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant le résumé non technique, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société ABENA FRANTEK, est consultable :

- sur support papier et en version numérique :
- aux heures d'ouverture dans la mairie annexe de Nogent-sur-Oise (salles Bodrelet-Charpentier)
- à la direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 à Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).
- en version numérique :
- sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (documents téléchargeables) : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques
- sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
- aux heures d'ouverture des mairies, dans les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte et de Villers-Saint-Paul.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Nogent-sur-Oise,
- par courrier adressé à la commune de Nogent-sur-Oise à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
- par courrier électronique adressé à : enquete-publique-4889@registre-dematerialise.fr (en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Abena frantex »)

7. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques
8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Caroline VASSEUR – Responsable QHSE – Tél. 03.44.65.68.80 – Mail : cva@abena-frantex.com – ABENA FRANTEK – 5 rue Thomas Edison – 60180 NOGENT-SUR-OISE – ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS

MAISON LANGLOIS
Une famille au service des familles
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Habilitations : 20.60.0140 - 22.60.0144
20.60.0148 - 22.60.0136
ORIAS : 07028702

Compiègne : 03 44 40 08 42
Tracy-le-Mont : 03 44 75 28 59
Cuise-la-Motte : 03 44 85 71 46
Noyon : 03 44 76 67 12
www.pf-blase-langlois.com

PERMANENCE DÉCÈS 24h/24

IMMOBILIER

Particulier ou professionnel,
vous souhaitez diffuser une annonce
dans le journal ?

Notre équipe vous accompagne

0809102259 Service 0,05 € / min
+ prix appel

ROSSEIL
CONSEIL
MÉDIAS

AVIS ADMINISTRATIFS



Avis au public

Le conseil communautaire de la CAB a approuvé le 28 septembre 2023 la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Beauvais afin, notamment, de rendre possible la réalisation par la SA HLM de l'Oise d'un projet de logements rue de Tilloy. Le dossier est consultable :

- à l'agglomération du Beauvaisais, 48 rue Desgroux, service Application Droit des Sols du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 00
- à la Préfecture de l'Oise (DRCL)

Grand Paris Pourquoi le trafic d'armes
marche si fort ➔ P. VI et VII

Oise Dans les coulisses de la fabrication
du rasoir Bic orange ➔ P. I

60

Oise • Lundi 23 octobre 2023 • N° 24620 • 2 €

Le Parisien



Livre
Marc Levy
signe un thriller
bouleversant

➔ Culture & Loisirs • P. 27

UP/FRED DUCIT

Islamisme en prison

Comment gérer les radicalisés ?

La question de la gestion de l'islam radical en détention se pose après chaque attentat. Jusqu'à 1 500 individus sont suivis par l'administration pénitentiaire, ce qui n'empêche pas les ratés.

➔ Fait du jour • P. 2 et 3



REUTERS/SARAH MEYSSONNIER

Israël
Macron attendu
demain à Tel-Aviv

➔ International • P. 6

Exclusif
Alerte sur
ces médicaments
antirhume



➔ Médecine • P. 10

LP/PHILIPPE LAVIELLE

PUBLICITÉ

CÉCILE DE FRANCE NICOLAS MARIÉ ALBERT DUPONTEL

SECOND TOUR

UN FILM DE ALBERT DUPONTEL

france-tv SENS CRITIQUE AU CINÉMA LE 25 OCTOBRE femina inter

Le Parisien

R 20174 - 1023 - 2,00 €



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 3/90 € HT - (SAS) 189 € HT - (SASU) 135 € HT - (SNC) 210 € HT - (SARL) 141 € HT - (EURL) 118 € HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,189 € HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221 €).

Enquête publique

PREFETE DE L'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ENVIRONNEMENTALE

ABENA FRANTEX

COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale du **jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023 inclus** sur le projet déposé par la société ABENA FRANTEX Exploitation d'une installation de fabrication d'aleses implantée sur la commune de Nogent-sur-Oise.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une installation de fabrication d'aleses relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2311-1 pour l'activité soumise à autorisation.

La société ABENA FRANTEX a augmenté la capacité de son installation et la fusion de deux sites. Elle a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative de ses installations exploitées sur le site de Nogent-sur-Oise.

La quantité de fibres d'origine végétale, cocons de vers à soie, fibres artificielles ou synthétiques, susceptible d'être traitée étant d'une capacité maximale de 24t/j.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif d'Amiens pour procéder à l'enquête publique.

4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de Nogent-sur-Oise. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences dans la mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public :

* Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h30
* Lundi 30 octobre 2023 de 16h00 à 18h00
* Vendredi 10 novembre 2023 de 15h00 à 17h30
* Lundi 20 novembre 2023 de 16h00 à 18h00 ;

Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de ladite enquête publique environnementale.

5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant le résumé non technique, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société ABENA FRANTEX, est consultable :

* sur support papier et en version numérique :
- aux heures d'ouverture dans la mairie annexe de Nogent-sur-Oise (salles Bodrelet-Charpentier)
- à la direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 à Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).

* en version numérique :
- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (documents téléchargeables) : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques
- sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
- aux heures d'ouverture des mairies, dans les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte et de Villers-Saint-Paul.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

* sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Nogent-sur-Oise,
* par courrier adressé à la commune de

Nogent-sur-Oise à l'attention du commissaire-enquêteur,
* sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
* par courrier électronique adressé à : enquete-publique-4889@registre-dematerialise.fr
(en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Abena frantex »)

7. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Caroline VASSEUR - Responsable QHSE - Tél. 03.44.65.68.80 - Mail : cva@abena-frantex.com - ABENA FRANTEX - 5 rue Thomas Edison - 60180 NOGENT-SUR-OISE - ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR



9 rue Henri Breuil, F - 60600 Clermont,
Tél : +33 344508500, courriel : Achats@pays-clermontois.fr
Code NUTS : FRE22

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

1.2) Procédure conjointe
1.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale
1.5) Activité principale : Autre : Communauté de communes du Clermontois.

SECTION II : OBJET
II.1.1) Etendue du marché

II.1.1.1) Intitulé : Exploitation des services de transports publics sur le ressort territorial de la Communauté de communes du Clermontois
Numéro de référence : 2023-17

II.1.1.2) Code CPV principal : 60112000

II.1.1.3) Type de marché : Services.

II.1.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de service de transports publics sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontois. Le marché comprend les services suivants : 4 lignes urbaines et péri-urbaine ; 1 service de transport à la demande zonal pour les communes les reliant à Clermont. Le marché est complété par 1 tranche optionnelle : la mise en place d'1 navette gratuite fonctionnant en heure de pointe, en correspondance avec les trains, reliant la gare de Clermont au parking relais à côté de la piscine intercommunale.

II.1.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non.

II.1.1.7) Valeur totale finale du marché (hors TVA) : 3928856 euros

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 60112000

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution : Territoire du Pays

du Clermontois

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de service de transports publics sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontois. Le marché comprend les services suivants : 4 lignes urbaines et péri-urbaine ; 1 service de transport à la demande zonal pour les communes les reliant à Clermont. Le marché est complété par 1 tranche optionnelle : la mise en place d'1 navette gratuite fonctionnant en heure de pointe, en correspondance avec les trains, reliant la gare de Clermont au parking relais à côté de la piscine intercommunale.

II.2.5) Critères d'attribution : Critère(s) de qualité : Valeur technique / Pondération : 40
Coût : - Coût de l'offre / Pondération : 60

II.2.11) Information sur les options : Options : oui.
Description des options : Mise en place d'une navette gratuite reliant la gare de Clermont au parking relais à côté de la piscine intercommunale située à Fitz-James, en correspondance avec les trains en heure de pointe.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché : Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S119-371822 - Date de publication : 22 juin 2023

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : 2023-17

Intitulé : Exploitation des services de transports publics sur le ressort territorial de la Communauté de communes du Clermontois

Un marché/lot est attribué : oui.

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 09 octobre 2023

V.2.2) Informations sur les offres : Nombre d'offres reçues : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non.

V.2.3) Nom et adresse du titulaire : TRANSDÉV OISE CABARO, 47 rue Corréus, F - 60600 Beauvais, adresse internet : <http://transdev.com>, code NUTS : FRE22

Le titulaire est une PME : oui.

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) : Valeur totale du marché/du lot : 3928856 euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance : Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Le-merchier, F - 80000 Amiens cedex, Tél : +33 322336170, Fax : +33 322336171, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, préfecture de Meurthe et Moselle, 1 rue du Préfet Claude Erignac, F - 54038 Nancy Cedex, Tél : +33 383342626, Fax : +33 383305234

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

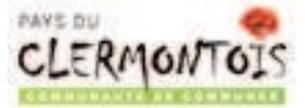
- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Le-merchier, F - 80000 Amiens

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17 octobre 2023



Section 1 : Référence de l'avis initial

Avis relatif à : Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de la Concession de service public du Centre d'animation et de loisirs (CAL) 2025-2029

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :



Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24600037600078

Ville : CLERMONT

Code Postal : 60600

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de la Concession de service public du Centre d'animation et de loisirs (CAL) 2025-2029

Code CPV principal

Descripteur principal : 71330000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations sont divisées en 3 tranches :

Tranche ferme

Mission n°1 : contrôle des comptes de l'exercice 2022 ;

Mission n°2 : définition du périmètre de l'activité et du mode de gestion ;

Mission n°3 : contrôle des comptes pour l'exercice comptable 2023.

Tranche optionnelle n°1 : Orientation CSP

Mission n°1 : assistance juridique, financière, administrative et technique pour assurer la transition entre l'ancien

et le nouveau contrat de CSP ;

Mission n°2 : assistance juridique, financière, administrative et technique pour assurer la transition entre l'ancien

et le nouveau contrat de CSP ;

Mission n°3 : Audit contrôle des comptes + remise et présentation du rapport pour année 2024 ;

Mission n°4 : Audit contrôle des comptes + remise et présentation du rapport pour année 2025 ;

Mission n°5 : Audit contrôle des comptes + remise et présentation du rapport pour année 2026 ;

Mission n°6 : Audit contrôle des comptes + remise et présentation du rapport pour année 2027.

Tranche optionnelle n°2 : Orientation Régie

Mission n°1 : assistance juridique, financière, administrative et technique pour assurer la reprise de l'activité en régie ;

Mission n°2 : Audit contrôle des comptes + remise et présentation du rapport pour l'année 2024 ;

Mission n°3 : Accompagnement sur la pertinence des choix artistiques, culturels et financiers sur la première

année de reprise en régie (2025).

Critères d'évaluation des projets : Valeur technique : 60%

Prix : 40 %

Mots descripteurs : Assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché n°2023-12

Date de conclusion du marché : 06/10/2023

Nombre d'offres reçues : 2

Nom et adresse du titulaire : ESPELLIA - 80 rue Taibout - 75009 PARIS

Code NUTS : FRE101

Le titulaire est une PME : oui

Valeur totale du marché : 154 687,50 euro(s) HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité : non

Date d'envoi du présent avis :

18/10/2023

Marchés + de 90 000 Euros



AVIS RECTIFICATIF

Section 1 : Références de l'avis initial

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :



Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006804700014

Code postal / Ville : 60106 Creil

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation et le redimensionnement du poste de refoulement des eaux usées Baroche de Saint Leu d'Esserent.

Classification CPV : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les spécificités techniques sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières.

L'acheteur se réserve la possibilité ou non de négocier avec les trois premiers candidats classés après une première analyse sur la base des critères de sélection des offres.

Section 4 : Informations rectificatives

Rectification

Renseignements relatifs aux rectifications du marché et/ou des lots :

Modification de la date limite de remise des offres.

Nouvelle date limite de remise des offres: 7 novembre 2023 à 12h

Date d'envoi du présent avis : 19 octobre 2023



Le bon réflexe, c'est



Publiez vos annonces

d'enquêtes publiques

01 87 39 82 96
legales2@leparisien.fr

Le Parisien
Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise

Le Parisien



Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien



Formulaires certifiés pour une annonce conforme



Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite



Paiement 100% sécurisé



Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr